

## **COMITÉ MÉMOIRE 1937**

### **Note de protestation contre les déportations de migrants.es et personnes d'ascendance haïtienne par la République dominicaine 22 novembre 2022**

Le 11 novembre 2022, le président Luis Abinader a pris le décret 668-22, qui dans son esprit et dans sa lettre, peut renforcer les actes haineux, le profilage racial et les pratiques de ségrégation à l'encontre des migrant.es haïtien.nes et des Dominicain.es d'origine haïtienne.

Depuis quelques semaines, la presse dominicaine et la presse internationale font état de déportations massives de migrant.es haïtien.nes ou de descendant.es d'Haïtiens, au motif qu'ils.elles sont en situation irrégulière en République dominicaine, qu'ils.elles occupent illégalement des terres de l'État.

Ces déportations qui se font dans des conditions qui violent les droits des migrants et de la personne humaine sont accompagnées de campagne de haine contre les Haïtien.nes, de rafle ou de chasse à l'homme, dans diverses régions de la République dominicaine. Souvent, les victimes sont dépouillées de leurs biens ou font l'objet d'extorsion de la part de certains représentants des forces de l'ordre dominicaines.

Le Comité Mémoire 1937 élève les plus vigoureuses protestations contre ces pratiques inhumaines qui violent les conventions et traités ratifiés par la République dominicaine sur les droits de la personne et les accords établis entre la République d'Haïti et la République dominicaine sur les conditions des rapatriements et la protection des droits des migrant.es.

Le Comité Mémoire 1937, tout en reconnaissant le droit souverain de la République dominicaine de décider de sa politique migratoire, souligne que l'exercice de ce droit doit se faire dans le strict respect des normes internationales.

Le Comité Mémoire 1937 estime qu'il est du devoir du gouvernement haïtien, tout entaché d'illégitimité qu'il soit, d'exiger du gouvernement dominicain la protection des ressortissant.es haïtien.nes visés par les lois migratoires dominicaines et qui sont victimes d'abus systématiques sur le territoire dominicain.

Le Comité Mémoire 1937 en appelle également à la solidarité nationale et internationale pour faire pression sur le gouvernement dominicain afin que cessent ces actes de barbarie. Le Comité demande à la société civile haïtienne ainsi qu'à l'ensemble des organisations nationales et internationales de droits de la personne de dénoncer publiquement ces actes injustes et racistes et de joindre leurs efforts aux initiatives déjà prises en solidarité avec les victimes de ces actions inqualifiables.

Le Comité Mémoire 1937 note avec inquiétude cette escalade de violence qui met en péril la paix sur l'île.

Port-au-Prince, le 19 novembre 2022.



Rachelle Doucet

[Comitememoire1937@gmail.com](mailto:Comitememoire1937@gmail.com)

Membres du Comité Mémoire 1937 :

1. Suzy Castor
2. Rachelle Charlier Doucet
3. Colette Lespinasse
4. Sabine Manigat
5. Evelyn Margron
6. Richard Mathelier
7. Dominique Mathon
8. Jean-Marie Théodat